

A 2 ans, l'école de la socialisation

Variés, les dispositifs passerelles permettent une entrée en douceur dans le milieu scolaire et favorisent le lien avec les familles.

OPÉRATEURS Education nationale et communes.

MOYENS A Roubaix et à Metz : un poste d'enseignante à temps plein (Education nationale) et des postes d'Atsem et d'EJE (commune). A Bessèges : locaux, responsabilité et activités communes (Education nationale), postes d'EJE et d'Atsem (commune).

CONTACTS

– Mairie de Roubaix, direction de la petite enfance, tél. : 03 20 81 57 89.
– Inspection de l'Education nationale Metz-Est, tél. : 03 87 74 86 52.
– Mairie de Bessèges, tél. : 04 66 25 00 01.

Que sont devenues les classes passerelles, mises en avant dans les années 1990 pour intégrer en douceur des enfants de moins de 3 ans à l'école? On n'entend en effet plus guère parler de ces dispositifs, noyés dans la polémique sur la scolarisation dès 2 ans (*lire l'encadré*). Selon Laurence Chartier, institutrice et membre de l'Observatoire de l'enfance en France, «les initiatives locales fourmillent», mais sont difficiles à recenser parce que multiformes, dépourvues de statut officiel. En 2000, un rapport des inspections générales de l'Education nationale et des affaires sociales en recensait soixante, au minimum.

Le concept recouvre des actions très variées, des plus formalisées – les «classes passerelles», avec partena-

riat entre l'Education nationale et la mairie – aux simples activités de coordination entre les structures de la petite enfance et l'école afin de familiariser les enfants à l'univers scolaire. Mais certains critères sont communs, pointe la sociologue Luce Dupraz : l'accompagnement de la séparation entre la mère et l'enfant n'ayant jamais fréquenté de structure collective, l'implication forte demandée aux parents que des problèmes de langue ou un échec scolaire passé pourraient laisser en retrait, un partenariat entre institutions et une équipe pluridisciplinaire. Le tout, le plus souvent, en zone d'éducation prioritaire.

Repérage

On pourrait ajouter une forte volonté politique, puisque ces dispositifs dépendent du bon vouloir de l'inspection académique et de la municipalité. A Roubaix, ces deux institutions ont rebondi sur une initiative lancée sur le terrain en 1992 pour créer neuf classes passerelles dans des quartiers

sensibles. Les enfants de 2 ans sont encadrés, au sein de l'école, par trois professionnelles : une enseignante en charge des apprentissages, une éducatrice de jeunes enfants (EJE) qui anime des ateliers sensoriels et «parentalité», ainsi qu'un agent territorial spécialisé des écoles maternelles (Atsem). L'été, Isabelle Villeval, EJE à l'école Lavoisier, organise des activités dans l'école. «Ainsi, parents et enfants arrivent rassurés à la rentrée, ils ne sont pas en terrain inconnu.»

L'éducatrice consacre en outre deux après-midi par semaine à la halte-garderie et à la protection maternelle et infantile (PMI) pour repérer les familles qui pourraient avoir besoin de la passerelle. En juin, une commission composée des responsables de la classe et d'acteurs sociaux détermine la liste des enfants concernés (vingt à vingt-cinq), en veillant à mélanger les populations.

Accompagnement

La rentrée est échelonnée, comme l'adaptation dans une crèche. Manipulations, jeux d'eau et motricité dominant en début d'année, puis la classe évolue vers un rythme plus scolaire. «Nous nous divisons souvent en trois groupes, précise Fabienne Gruson, directrice de l'école Lavoisier et l'une des deux institutrices à mi-temps en charge de la classe passerelle. Nous parlons beaucoup avec chaque enfant, parce qu'il y a parfois des carences en matière de langage.» Les parents s'engagent à s'investir dans certaines missions : gestion de la bibliothèque, participation aux ateliers du vendredi matin, etc. Des mères qui sortaient peu de chez elles se découvrent des compétences insoupçonnées, se sentent utiles. Même constat à Metz, où les relations parents-enseignants se sont



A Roubaix, c'est l'été, avant la rentrée, que parents et enfants font connaissance avec l'école Lavoisier.

apaisées depuis la mise en place, en 2003, d'un dispositif passerelle mobile. Une institutrice, une EJE et une Atsem tournent sur quatre écoles maternelles en secteur «Ambition réussite», soit sept classes cette année. Dans un local mis à disposition par la mairie, à proximité de l'école, elles consacrent une semaine à la rencontre avec les parents et les enfants de 2 ans, par petits groupes : écoute, débats sur l'hygiène, le sommeil, contact avec la future maîtresse... La deuxième semaine est centrée sur la séparation, et la troisième sur l'accompagnement de l'enfant pour des temps de plus en plus longs dans la classe de petite section. Puis l'équipe passe à une autre école, la rentrée s'échelonnant ainsi jusqu'en février-mars, sans angoisse ni pleurs. Elle revient ensuite régulièrement dans chaque classe en renfort, et reçoit les familles dès juin pour préparer la rentrée des 3 ans.

A Bessèges, commune du Gard de 3 000 habitants, la classe passerelle a été créée en 2004 pour pallier l'absence de crèche alors que, malgré la forte demande, l'école ne pouvait plus inscrire les enfants à 2 ans. Placée par convention sous la responsabilité de l'Education nationale,

POLÉMIQUE SUR LA SCOLARISATION À 2 ANS

Les dispositifs passerelles ont trouvé leur justification en 1991 dans un protocole d'accord entre les ministères de l'Education nationale et des Affaires sociales. «Malheureusement, il est resté dans les tiroirs», déplore Luce Dupraz. La sociologue réclame un service public des lieux passerelles, dont l'essor paraît avoir pâti des critiques de certains chercheurs sur la scolarisation à 2 ans (acquisition du langage, développement psychique...) et relayées en 2003 par la Défenseure des enfants, Claire Brisset. Pourtant, celle-ci préconisait justement de développer un accueil adapté aux plus petits. Alors que la loi d'orientation sur l'éducation de 1989 mettait l'accent sur l'accueil à 2 ans, «en priorité dans les écoles situées dans un environnement social défavorisé», la part des moins de 3 ans scolarisés est passée de 35% en 2000 à 23% en 2007. Au ministère de l'Education nationale, on assure qu'il n'y a pas «de volonté de pousser ces enfants hors de l'école, notamment en ZEP, ni de développer cet accueil».

nale, avec des horaires et des normes scolaires (beaucoup moins draconiennes que celles de la petite enfance), cette «classe» est animée par une EJE et une Atsem rémunérées par la mairie. Jusqu'ici, chacun des vingt-quatre enfants était accueilli trois jours par semaine, deux dans le lieu passerelle, caractérisé par sa souplesse, à l'écoute du rythme de l'enfant, et un en petite section, la proportion s'inversant au fil des mois. Cette année, la hausse du nombre d'élèves de 3 ans n'a pas permis l'alternance, ce qui remet en cause l'existence même de

la structure, malgré la persistance de liens étroits entre l'EJE et l'institutrice, également directrice : «J'ai sous ma responsabilité des enfants qui ne sont pas comptabilisés dans mes effectifs et, cette année, ne fréquentent pas l'école, déplore Sylvine Plantier. Ce système est bancal, il faut une reconnaissance au niveau national.»

En 2000, les inspections générales de l'Education nationale et des affaires sociales critiquaient déjà dans leur rapport «le flou dans l'initiative et le pilotage» de structures «fragiles». Fragilité aujourd'hui accentuée

Analyse

POINTS FORTS

- Liaison entre les structures d'accueil de la petite enfance, l'école et les services sociaux.
- Séparation en douceur entre l'enfant et ses parents.
- Plus grande implication des familles dans le parcours scolaire de leurs enfants.

POINTS FAIBLES

- Absence de statut légal.
- Instabilité des financements.
- Insuffisance des formations ainsi que des évaluations.

E. LE BRUN / LIGHT MOTIV

TÉMOIGNAGE

Isabelle Villeval, éducatrice de jeunes enfants à l'école Lavoisier, à Roubaix

«Un travail en équipe à inventer»

«Je suis arrivée ici à la création de la classe passerelle, en 1999. Au départ, la collaboration n'a pas toujours été facile, les enseignants n'étant pas formés au travail en partenariat, qui nécessite une grande concertation. Mais, finalement, chacune a tiré profit des compétences de l'autre et l'équipe a bien compris mon rôle, notamment auprès des parents. Deux après-midi par semaine, j'anime un atelier «parentalité». Les mamans créent des spectacles, des livres de comptines, des jeux de société pour les enfants, elles osent poser des questions. Petit à petit, les pratiques de la passerelle font bouler de neige et toute l'école s'ouvre aux familles.»



E. LE BRUN / LIGHT MOTIV